

saires d'école et les contribuables fournissent aujourd'hui plus librement leurs écoles de ce qui leur est nécessaire.

*St. Jean Chrysostome No. 1.*—Dans cette municipalité, il y a deux très bonnes écoles, l'une appartient aux dissidents, l'autre, qui est celle de l'arrondissement No. 1, appartient aux commissaires. Les élèves des écoles des arrondissements Nos. 2 et 3 font quelques progrès, mais pas autant qu'on aurait pu le désirer. Les enfants qui fréquentent ces deux écoles n'y assistent pas régulièrement ; et en cela ils sont moins à blâmer que leurs parents. Ce manque d'assiduité est un de ces obstacles que les instituteurs ont bien de la peine à faire disparaître.

*St. Jean Chrysostome No. 2.*—Depuis que la loi fonctionne dans cette municipalité, l'éducation y a pris une nouvelle vigueur ; mais il ne s'y trouve pas encore d'école où les enfants fassent beaucoup de progrès ; ils sont effectivement si peu avancés qu'il leur faudra de bons instituteurs et un temps assez long pour qu'ils tirent profit de ce qu'on leur enseigne. Les écoles les mieux dirigées sont celles des arrondissements No. 2 et 8. Les enfants de l'école française de l'arrondissement No. 1 font quelques progrès dans la lecture et l'écriture, mais peu dans les autres branches d'enseignement.

*Hemmingsford.*—Pour que les contribuables de cette municipalité eussent de bonnes écoles, ils devraient diminuer le nombre des arrondissements. Sans cette réforme il sera impossible aux commissaires de donner des salaires convenables et de se procurer des instituteurs capables. A l'exception de deux ou trois d'entre eux, les instituteurs, qui dirigent les écoles de ce township, sont loin d'être habiles et d'avoir l'énergie dont ils auraient besoin dans leur position. Pour ce qui est de la discipline, les notions qu'ils en possèdent équivalent à bien peu de chose.

*St. André d'Argenteuil.*—L'éducation, depuis les deux dernières années, a fait des progrès remarquables dans cette paroisse. Trois ou quatre de ces écoles sont très bonnes ; celle du village, qui est indépendante, a aussi son utilité. L'examen que j'ai fait de l'académie de la paroisse, dirigée par M. McIntyre, et des écoles des arrondissements No. 3 et 6, a été satisfaisant. La plupart des enfants qui les fréquentent se livrent avec intelligence et succès à l'étude des diverses branches d'instruction qu'on y enseigne. Je n'ai trouvé que trois écoles qui fussent médiocres et cela doit être attribué au peu d'étendue des arrondissements où elles sont situées. La part du fonds local, qui revient à chacun d'eux, est trop petite pour qu'il soit possible de les tenir constamment ouvertes et de mettre à leur tête de bons instituteurs. Il est vrai que les commissaires pourraient faire davantage pour ces écoles en élevant le taux de la cotisation et en prélevant la rétribution mensuelle. Mais, par mesure de prudence, ils se sont abstenus de la faire.

*La Chute.*—Sur les huit écoles de cette municipalité, il n'y en a que trois dont l'examen ne m'ait pas satisfait. Elles sont si mal tenues, et si irrégulièrement fréquentées par les enfants qu'il serait surprenant qu'ils y fissent des progrès. Les contribuables de l'arrondissement No. 5 ont souvent des querelles au sujet de leur école et de leurs instituteurs. Une grande partie du blâme qu'ils encourront en agissant de la sorte, doit être rejetée sur les commissaires, qui leur permettent d'engager leurs maîtres et de conduire leurs affaires à leur gré.

Les autres écoles de la paroisse sont bien dirigées, surtout celles des arrondissements Nos. 1 et 2. Les élèves de ces deux écoles font de grands progrès. Les instituteurs qui les dirigent sont preuve de beaucoup de zèle et de persévérance.

*Gore et Wentworth.*—L'état où j'ai trouvé les écoles de ce township ne m'a pas satisfait. Je les ai visitées deux fois, et je n'en ai trouvé que deux ou trois en opération et conduites par des instituteurs incapables. Ce qui fait que les écoles sont si souvent fermées, prétendent les commissaires, ce n'est pas tant la mauvaise volonté que la détresse où se trouvent la plupart des habitans de ces townships. J'admettrais en partie la vérité de cette assertion ; la plupart des terres y sont improductives, et pour rendre avec profit, demandent un travail infini ; mais je ne saurais me persuader que l'on ne peut faire plus d'efforts pour propager l'éducation. Si les commissaires avaient plus de zèle et d'énergie, s'ils sentaient davantage toute l'importance de leurs devoirs, il est certain que l'instruction populaire ferait plus de progrès.

*Chatham.*—Ce township est divisé en quinze arrondissements et possède autant d'écoles. Lors de ma dernière visite, les écoles des arrondissements No. 4, 6, 9 et 11, n'avaient pas d'instituteurs. Parmi celles qui fonctionnent, j'en ai visité 5 où les enfants faisaient des progrès ; ce sont celles des arrondissements Nos. 1, 2, 3, 5 et 8.

Les élèves les plus avancés se trouvaient dans les écoles Nos. 2, 3 et 8, où ils reçoivent une excellente éducation pratique. Les maîtres qui les dirigent sont très zélés. Les autres écoles sont médiocres ; et le français ne s'enseigne que dans deux d'entre elles. Ces deux dernières n'étant en opération que depuis peu de temps, les élèves n'y sont pas bien avancés ; mais néanmoins ont fait des progrès dans la lecture et l'écriture. Les commissaires de cette municipalité méritent des éloges pour la manière consciencieuse dont ils s'acquittent de leurs devoirs.

*Grenville et Union.*—Les contribuables de ce township refusent encore de se soumettre à la loi. Je n'y ai trouvé que deux écoles en opération ; l'une et l'autre ne sont fréquentées que par un bien petit nombre d'enfants.

*Montréal.*—Les écoles qui sont sous la surveillance des commissaires protestants de cette ville continuent à soutenir leur bonne réputation. Elles sont classées parmi les écoles élémentaires, mais, dans le fait, elles passeront toutes aisément pour d'excellentes écoles modèles.

#### Extrait des Rapports de M. l'Inspecteur PARMELEE.

L'éducation fait généralement des progrès dans toutes les écoles de mon district d'inspection ; ces écoles sont bien dirigées, et un grand nombre peuvent sans difficulté être classées parmi les écoles modèles. Les maîtres pour la plupart ont l'aptitude requise, et ils s'appliquent à perfectionner leurs méthodes d'enseignement. Les personnes, chargées de faire fonctionner la loi, s'acquittent de leur devoir avec zèle et efficacité.

Je fais suivre les remarques qui précèdent d'un sommaire des statistiques contenues dans les tableaux qui accompagnent le présent rapport.

Le nombre des municipalités scolaires de mon district d'inspection est de 20. Le nombre des arrondissements d'école est de 239 et celui des maisons d'école de 249. (Plusieurs de ces maisons sont excellentes ; les moins bonnes sont chaque année remplacées par des maisons neuves). Le nombre des écoles élémentaires en opération, dans le cours de l'été dernier, a été de 233 ; sur ce nombre 204 appartiennent aux commissaires, 21 aux syndics dissidents et 8 sont des écoles indépendantes. Le nombre des écoles modèles est de 2 ; celui des élèves les fréquentant de 153. Élèves fréquentant les écoles indépendantes 173 ; les écoles dissidentes 590 ; et toutes les élémentaires 7321. Sur ce nombre 3366 sont des garçons, et 3955 des filles. 4760 sont d'origine britannique ou d'autre origine, et 2561 appartiennent à des familles canadiennes-françaises. 4597 sont protestants et 2724 sont catholiques. Nombre d'élèves épelant 2100 ; lisant couramment 2916 ; lisant bien 2275 ; apprenant l'écriture 2818 ; l'arithmétique simple 1375 ; l'arithmétique composée 1032 ; la géographie 1206 ; la grammaire française 449 ; la grammaire anglaise 551. Total des enfants qui apprennent la grammaire et l'analyse des parties du discours 1023 ; à écrire et la composition 701.

Il se trouve aussi dans mon district d'inspection 16 écoles primaires supérieures ou académies. L'une d'elles est fréquentée par des enfants canadiens-français, et les autres par des enfants d'origine britannique ; deux de ces dernières sont des écoles de filles.

Le nombre des élèves fréquentant les écoles supérieures est de 545 ; garçons 248, filles 297. Élèves y apprenant la lecture 521 ; l'écriture 330 ; la géographie 243 ; la grammaire et l'analyse des parties du discours 334 ; l'arithmétique 426 ; l'algèbre 72 ; la composition 301 ; le latin 62 ; le grec 8 ; le français 93 ; la musique instrumentale 54 ; la musique vocale 48 ; le dessin 29 ; la philosophie naturelle 32 ; la chimie 4 ; la géométrie 31 ; l'astronomie 28 ; la physiologie 4 ; l'usage des globes 103 ; la tenue des livres 62 ; l'histoire 121, et la déclamation 187.

17 écoles communes sont dirigées par des hommes et 216 par des femmes. 14 instituteurs sont pourvus de diplômes et trois n'en ont pas. 24 institutrices en possèdent et 192 enseignent sans en être munies. L'âge des instituteurs et des institutrices est en moyenne de 21 ans.

Préposés à la direction des écoles primaires supérieures se trouvent : un ministre du culte ; trois instituteurs possédant des diplômes leur permettant d'enseigner dans les académies ; 3 munis de diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles modèles ; 2 munis de diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles élémentaires, et 7 n'ont point de diplômes. Deux des ces écoles sont dirigées par des personnes du sexe et dans toutes il y a 13 assistants hommes et femmes. Le nombre des élèves qu'elles renferment est de 7879.